



Association luttant contre
la pollution électromagnétique

Lutter contre la prolifération des ondes électromagnétiques

- **Fédérer et coordonner** les collectifs, les associations, les groupes, les particuliers qui partagent le même but : protéger la santé des populations exposées aux nouvelles technologies de télécommunication sans fil.
- **Limiter** l'utilisation des technologies de télécommunication sans fil (Wimax, Wifi, ...) lorsque des solutions filaires existent.
- **Informier** les élus et la population sur ces technologies et leurs effets sur la santé.
- **Faire reconnaître** l'ÉlectroHyperSensibilité (EHS) en tant que maladie environnementale handicapante.
- **Obtenir** des pouvoirs publics l'engagement de respecter un seuil maximal d'exposition aux champs électromagnétiques de **1 Volt par mètre** (toutes sources confondues).
- **Soutenir** les actions menées dans ce but, y compris les actions en justice.

Alter-Ondes 35

14 Allée de la Vignole 35340 La Bouëxière • 06 04 19 68 12
contact@alterondes35.org • www.alterondes35.org

*Alter-Ondes 35 est déléguée départementale de
l'association nationale*



Pour rejoindre ALTER-ONDES 35

Par Internet : cliquer sur le lien en haut à droite de la page d'accueil « Adhésion à Alter-Ondes 35 ».

Par courrier : en renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque libellé à l'ordre d'Alter-Ondes 35 et adressé au trésorier Patrick Lebouc, 4 allée Guy Ropartz, 35340 La Bouëxière.

Bulletin d'adhésion à Alter-Ondes 35

Écrire bien lisiblement en majuscules SVP

Particulier : cotisation annuelle libre (minimum 10 € par personne ou minimum 5 € par personne si vous êtes chômeur ou étudiant).

Montant versé :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

Adresse mail :

Tél. fixe : Tél. portable :

Collectif : cotisation annuelle libre (minimum 25 €)

Montant versé :

Nom du collectif :

Nombre de membres :

N'oubliez pas d'indiquer dans le cadre précédent les coordonnées complètes de la personne représentant votre collectif.